

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 0025731

18/8/23

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6081

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SAA SAA

AI CHA

Date de naissance :

15-06-1955

Adresse :

109 lot Al Fath-1- Sidi Daarouf

Florida

ESSA BLANCA

Télé. :

0658 4906 63

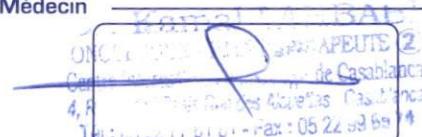
Total des frais engagés :

2816,50

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/12/23

Nom et prénom du malade : SAA SAA Aicha

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

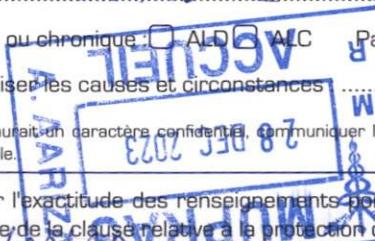
Nature de la maladie :

Cancerome mammaire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ESSA BLANCA Le : 28/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : AS



Distribué par Roche S.A.  
Bd. Sidi Med Ben Abdellah  
Ivoire 05, Casablanca Marina  
XELODA 500 mg 120 comprimés pelliculés  
P.P.V. : 1 983,00 DH



6 118001 050604

Oncologie Casablanca  
المركز الدولي للعلاج

Dr. Kamal LAHBABI

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes  
Ancien praticien de l'institut Bergonié-Bordeaux

Casablanca, le.....

26/12/2023

1983,00 X  
15

Mme SAASAA AICHA

XELODA 500 MG 120 COMP

4Cp matin + 4cp soir pendant 14 jours 1/2 heure apres le repas

pas de traitement pendant 7 jours

puis faire nfs

A prendre 30minutes apres les repas

صيدلية ابن تيمية  
PHARMACIE FOULOIS  
Doctor Dr. Kamal LAHBABI  
N° 119 Lot Alouettes  
tél 0522 77 81 81  
Casablanca

T: 1983.

Dr. Kamal LAHBABI  
ONCOLOGUE RADIO-THERAPEUTE ②  
Centre Thématique d'Oncologie de Casablanca  
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél: 05 22 77 81 81 - Fax: 05 22 99 65 74

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes

Ancien praticien de l'institut Bergonié-Bordeaux

Casablanca, le.....

26/12/2023

Mme SAASAA AICHA

1/ MANEF 30CP GM

1cp x 2 par j 3 mois

2/ VITANEVRIL FORTE COMPRIME

1 comprimé Matin et 1 Midi et 1 Soir pendant 3 mois

3/ ALYSE 25 MG

1 cp le soir 1mois

صيادلة ابن تيمية  
PHARMACIE IRN TAIMIA  
FCU Océan  
Dr. Kamal Lahbab  
n° 119 Lot Al Adarissa Sidi Maârouf  
Tél : 0522 13 52 25 Casablanca

Dr. Kamal LAHBABI  
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE  
Centre International d'Oncologie de Casablanca  
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes - Casablanca  
Téléphone : 0522 77 81 81 - Fax : 0522 99 65 74

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma





AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI  
Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes  
Ancien praticien de l'institut Bergonisé-Bordeaux

Casablanca, le.....

**05/12/2023**

**MME SAASAA AICHA**

NFS

rdv le : 26/12/2023



**Dr. Kamal LAHBABI**  
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE (2)  
Centre International d'Oncologie de Casablanca  
4, Route de l'Oasis Rue des Abeilles - Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa  
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Honoraires

Casablanca , le 26/12/2023

Dossier N°: 261223-838      du: 26/12/2023

Médecin Dr :LAHBABI KAMAL

23-000878      N°Chambre

Patient :Mme SAASAA AICHA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
	Total B	80
	Montant de prélèvement	11,75
	Total en dirhams	100,00

SERVICE LABORATOIRE - N° 4  
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAA  
INPE .090063272  
279, Bd. Chefchaouen - Ain Sebaa



Casablanca, le 28/12/2023

## Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 261223-838 Pvt du: 26/12/2023 14:51

Mme SAASAA AICHA

IPP Patient :23-000878/23

### **Patient Ordinaire :**

Prescrit par Dr LAHBABI KAMAL

Page : 1 / 1

## **HEMATOLOGIE**

### Valeurs Usuelles

#### **Antériorité**

## **NUMERATION FORMULE SANGUINE**

## NUMERATION

Globules blancs	:	<b>3 100</b> /mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )	4760 (05/12/23)
Globules rouges	:	<b>3,35</b> 10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	( 3,92 - 5,08 )	3,63 (05/12/23)
Hémoglobine	:	<b>10,00</b> g/dl	( 11,9 - 14,6 )	10,50 (05/12/23)
Hématocrite	:	<b>30,70</b> %	( 36,6 - 48 )	32,60 (05/12/23)
VGM	:	91,80 fL	( 82,9 - 98 )	89,90 (05/12/23)
TCMH	:	29,80 pg	( 27 - 32 )	28,90 (05/12/23)
CCMH	:	32,40 g/dl	( 32 - 36 )	32,20 (05/12/23)
Plaquettes	:	<b>121 000</b> /mm <sup>3</sup>	( 150000 - 450000 )	108 000 (05/12/23)

## FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	77,20 %	Soit	$2393/\text{mm}^3$	( 1500 - 7000 )	3717,56 (05/12/23)
Lymphocytes	:	<b>11,80 %</b>	Soit	<b><math>365/\text{mm}^3</math></b>	( 1500 - 4000 )	499,80 (05/12/23)
Monocytes	:	9,30 %	Soit	$288/\text{mm}^3$	( 100 - 1000 )	471,24 (05/12/23)
Polynucléaires Eosinophiles	:	<b>1,60 %</b>	Soit	<b><math>49/\text{mm}^3</math></b>	( 50 - 500 )	52,36 (05/12/23)
Polynucléaires Basophiles	:	<b>0,10 %</b>	Soit	<b><math>3/\text{mm}^3</math></b>	( 10 - 100 )	19,04 (05/12/23)
Vérification sur frottis	:	Absence d'agrégats plaquettaires sur lame.				Absence d'agrégats plaquettaires sur

*Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement*

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca  
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44  
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079  
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza  
Médecin Biologiste  
INPE : 090063272